

LES ÉLUS DE MARTINIQUE

à

Monsieur Éric DUPOND-MORETTI
Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice
13, Place Vendôme
75001 PARIS

Martinique, le 06 novembre 2020

Monsieur le Ministre,

Les évènements produits dans le centre de Fort de France le jeudi 16 juillet 2020 ont suscité une vive émotion au sein de la population face à ce déferlement de violence.

Comment expliquer la violence avec laquelle le jeune Keziah NUISSIER a été arrêté ?

Ainsi, nous avons été interpellés sur plusieurs points :

- Les conditions de garde à vue, légitimées au seul motif que l'intéressé aurait porté un coup de poing aux gendarmes. Or, de telles accusations, relayées précipitamment dans les médias par les autorités, n'ont à ce jour jamais été prouvées malgré la multiplicité des vidéos et photos des évènements circulant sur internet. Sans respect de la dignité humaine, le jeune homme a été transféré au CHU de Martinique dans la soirée du 16 juillet 2020 puis reconduit dans la nuit en garde à vue. En dépit de son état, il a été déféré blessé devant le procureur en charge de l'affaire sans la moindre réaction du parquet. Un certificat médical en bonne et due forme a-t-il été délivré ?
- Les photos dévoilées en conférence de presse montrant sans équivoque un écrasement de la tête de Monsieur NUISSIER, des coups portés sur ses parties intimes, son œil ensanglanté. Tous ces éléments ont-ils été pris en compte dans l'enquête menée par les autorités judiciaires ?

- Les vidéos circulant sur les réseaux sociaux exprimant clairement l'intention des gardes mobiles « d'enculer les manifestants » et précisant qu'ils seraient « venus pour ça » (sic) ! Dans quelles conditions et pourquoi ces gardes mobiles ont-ils eu à remplacer la police nationale qui jusque-là maîtrisait parfaitement la situation ?

Pour toutes ces raisons, dans un souci d'apaisement et d'objectivité, nous sollicitons votre diligente vigilance quant à la totale impartialité du parquet dans cette affaire, notamment par la nomination d'un juge d'instruction.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Les députés :

Josette MANIN

Jean-Philippe NILOR

Les Maires :

Jean-François BEAUNOL

Georges CLEON

Marcellin NADEAU

Aurélie NELLA

Samuel TAVERNIER

Hugues TOUSSAY

David ZOBDA